

« Comité d'échecs des Hauts-de-Seine »

Association Loi 1901 - organe déconcentré de la Fédération Française des Echecs Enregistrée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt sous le n° w923000492

PV ASSEMBLEE GENERALE du 17 octobre 2025

L'assemblée générale se tient en présentiel le vendredi 17 octobre 2021 à 20H dans la salle du CE de Bois-Colombes.

4 clubs sur 20 présents ou représentés (Colombes, Culture Echecs, Issy et Asnières) pour un total de 25 voix sur 98.

Ordre du jour

- Présentation et Vote Rapport Moral
- Présentation et Vote Rapport financier
- Présentation et Vote Rapport d'activité
- Dépouillement du résultat des élections au Comité Directeur du Comité des Échecs des Hauts-de-Seine
- Questions diverses

Rapport moral

Le président du Comité, M. Stéphane Pinçon, présente son rapport moral.

Le président explique les difficultés auxquelles il a dû faire face au long de ces 5 dernières années, notamment le départ hors du département de la moitié des élus du Comité Directeur, qui ont conduit au décalage des AG annuelles et à mener une politique principalement limitée à la gestion des affaires courantes, sans prise de décisions importantes, que ce soit par exemple sur des investissements en matériels ou la création de nouvelles compétitions départementales.

Néanmoins le Comité Départemental a tenu toutes ses obligations quant à l'organisation chaque saison de l'ensemble des compétitions fédérales individuelles et par équipes, faisant croître le nombre de participants, et a apporté un soutien (matériel et financier) aux clubs du département dans l'organisation de ces compétitions mais aussi défendu les intérêts du département auprès de la Ligue Île de France.

Le rapport moral est adopté par 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Rapport financier

Le trésorier du Comité, M. Bruno Leduc, présente le rapport financier.

Dans le cadre présenté par M. Pinçon dans le rapport moral, une gestion prudente a été faite, conduisant à reporter les achats de matériels ou l'organisation d'événements supplémentaires. En conséquence le budget est resté relativement stable aux cours des 5 dernières années, avec des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 10 K€, et des recettes de l'ordre de 14-15 K€, composées de la part des licences reversée au département (10-11 K€) et des inscriptions aux compétitions départementales individuelles ou par équipes (4 K€). Le Comité Départemental dispose à ce jour d'environ 50 K€ de trésorerie dont 48 K€ placés sur un compte sur livret.

Les championnats scolaires représentent désormais une part importante des dépenses (récompenses, arbitrage beaucoup plus dense que pour d'autres compétitions), et requiert des salles de capacité très grandes. Le Comité continue de soutenir l'effort de gratuité de cette compétition.

M. Leduc présente le budget prévisionnel pour la saison 2026 qui comprendra des investissements en matériel (pendules et jeux) de l'ordre de 4 000 €. A cette occasion, Le le Comité Directeur essaiera de négocier avec les fournisseurs des remises applicables aux clubs du département qui achèteraient des du matériel similaire auprès de ces fournisseurs.

Des discussions s'engagent sur une éventuelle subvention pour les jeunes qualifiés pour le Championnat de France. M. Leduc n'est pas opposé au principe mais indique que ne peuvent être concernés qu'un nombre limité de ces participants, en particulier ceux ayant terminé sur le podium des championnats départementaux. Une étude sera réalisée par le nouveau Comité Directeur sur la faisabilité et le coût d'une telle mesure.

Un budget sera aussi alloué pour la refonte du site web du Comité Départemental, peu attractif aujourd'hui.

Le rapport financier est adopté par 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Rapport d'activité

Le président du Comité, M. Stéphane Pinçon, présente le rapport d'activité.

Ainsi que présenté dans les tableaux de M. Leduc la participation à toutes les compétitions organisées par le Comité Départemental a été très satisfaisante et en croissance, tant chez les jeunes (championnats départementaux, championnats scolaires), que chez les plus âgés (championnats des vétérans et seniors plus), ou par équipes.

Des discussions s'engagent autour de l'organisation des compétitions, la nécessité d'anticiper plus les réservations de salles, le besoin de collaboration entre les clubs.... La possibilité de développer de nouvelles compétitions pour attirer ou retenir certaines catégories de joueurs (femmes, jeunes).

Le rapport d'activité est adopté par 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Résultats des élections

Stéphane Pinçon lit le message de M. Philippe Carlier, président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales. Les missions de la commission préalable au vote, à savoir la vérification de la conformité aux statuts de la liste électorale et la vérification de l'éligibilité des candidats, ont été remplies. M. Philippe Carlier précise qu'une seule liste s'est présentée, comprenant, ainsi qu'exigé par les statuts du Comité Départemental, des personnes licenciées dans un club du Comité, ayant présenté la preuve de leur identité et un extrait de casier judiciaire, des femmes en proportion des licenciées (ici 2 pour 15%), au moins un arbitre (ici 2), aucune incompatibilité, et pour la tête de liste une attestation sur l'honneur d'absence de relations commerciales avec le Comité.

3 clubs sur 20 (Asnières, Issy et Rueil-Malmaison) ont participé à l'élection en votant en faveur de la liste unique pour un total de 18 voix sur 98.

La liste des élus au Comité Directeur du Comité des Échecs des Hauts-de-Seine :

		Club
1	Nabil NOUALI	C.E. Colombes
2	Boubekeur KITOUN	C.E. de Courbevoie
3	Bruno LEDUC	Levallois-Potemkine
4	Eugénie LE GARS	C.E. de Bois-Colombes
5	Riadh MNASRI	C.E. de Bois-Colombes
6	Corinne LAIGLE	Cavalier de la Reine Bourg-la-Reine
7	Mohamed YOUSSEF	Châtillon Echecs
8	Mathis BOCHE	C.E. de Bois-Colombes
Suppléant	Mohamed Nassim AROUCHE	Bagneux

Questions diverses

M. Leduc évoque la nécessité de former plus d'arbitres (club et open) dans le département car il est parfois difficile de doter les tournois des arbitres nécessaires à leur bonne tenue.

M. Konopka demande ce qu'il en est des formation d'animateurs et de formateurs.

A 22H35 la séance est levée.

Fait à Bois-Colombes le 18/10/2025

Bruno Leduc

Trésorier et Secrétaire par intérim du Comité des Échecs des Hauts-de-Seine